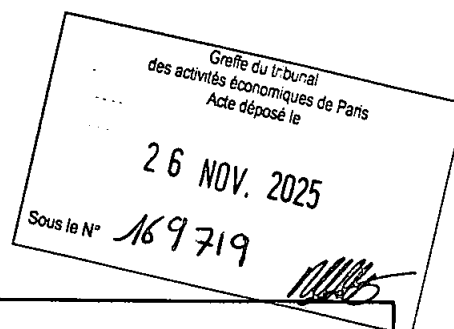


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/11/2025 - 169719 - 2017 B 22633 - 832 423 354 - A.FOFANA

599261

SOCIÉTÉ: «A FOFANA»
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 500 euros
SIÈGE SOCIAL : 74 RUE D AUBERVILLIERS
75019 PARIS
R.C.S : PARIS : 832 423 354 00014



PROCÈS-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE ANNUELLE DU : 05 JUIN 2025

HEURE : 17 H

LIEU: SIEGE SOCIAL

Je soussignée Mr Fofana Abdoulaye, agissant en qualité de Président et seul associé de la société
A FOFANA, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion sur le dernier exercice clos,
- Approbation des comptes et du bilan de cet exercice,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses,

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique, après avoir pris acte du rapport de gestion sur l'exercice clos le : 31/12/2024, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits compte se solde par un bénéfice net comptable de : **102 191 euros**.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice :

- La totalité du bénéfice, soit la somme de : **102 191 euros** compte « **REPORT A NOUVEAU** »

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

FO

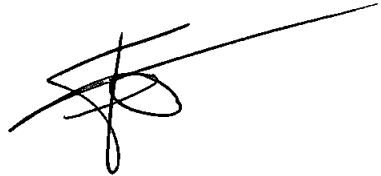
Les résolutions adoptées ont fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture par la présidente.

Tout porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait de celui-ci pourra effectuer toutes les formalités requises (de publicité, de dépôt ou autres), notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

Horaire de clôture : 18h.

LE Président :

MR ABDOULAYE FOFANA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke extending to the right.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A FOFANA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 74 rue d'Auberwillier 75019 PARIS

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 8 3 2 4 2 3 3 5 4 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	
				3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 641	3 064
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	6 641	3 064
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	133 489	133 489
	Autres créances (3)	BZ	CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: 46)	CD	CE	46	46
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	130 910	130 910
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	264 445	264 445
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	6 641	267 509

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		A FOFANA		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	86 704	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	102 191	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	189 395	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 155	
	Dettes fiscales et sociales			DY	75 959	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	78 114		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	267 509		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
		Écart de réévaluation libre			1D	
		Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	78 114	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Fe

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A FOFANA						Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et Rythmes intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	759 560	FH		FI	759 560	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	759 560	FK		FL	759 560	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	110	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	759 669
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	689	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	118 807	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	369	
	Salaires et traitements*					FY	444 783	
	Charges sociales (10)					FZ	60 888	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	1 523
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		
Autres charges (12)					GF	627 059		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	132 611	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP		
	Total des produits financiers (V)					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	415	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	415	
	Total des charges financières (VI)					GV	(415)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	132 195	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Fo

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2025

Désignation de l'entreprise A FOFANA		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 609
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 609
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 607)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	28 397
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	759 671
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	657 480
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	102 191
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	110
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

FO

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : A FOFANA Néant ☐										
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					1		2			
							3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY	9 705	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	9 705	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
		Autres participations				8U		8V		8W
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V		
TOTAL IV				LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	9 705	ØH	ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	9 705	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	9 705	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	ØL	9 705	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FO

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2025

Exercice N clos le 3 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: A FOFANA

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

FO

Désignation de l'entreprise A FOFANA		Néant ☐					
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM				
Fonds commercial	RE	RF	RI				
Autres immobilisations incorporelles	PE	PF	PG				
TOTAL I	RK	RM	RN				
Terrains	PI	PJ	PK				
Constructions	Sur sol propre	PN	PO				
	Sur sol d'autrui	PS	PT				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PX				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QE	QF				
	Matériel de transport	QH	QJ				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QN				
	Emballages récupérables et divers	QP	QS				
TOTAL II	QU	QV	QW				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	ØP	ØQ				
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général sans verse (NP + NQ + NR)	NW						
		Total général sans verse (NS + NT + NU)	NY		Total général sans verse (NW - NY)	NZ	
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *						
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations			SP	SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

70

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise A FOFANA		Néant ☐ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FO

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A FOFANA		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	133 489	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée*) UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS		
	TOTAUX		VT	133 489
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 155	
Personnel et comptes rattachés		8C	17 631	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 560	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	7 715	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	38 468	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	585	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	78 114	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

FO

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A FOFANA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2024			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	102 191		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	1 542		
	Amendes et pénalités	WJ	1 542	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	28 397		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ		
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I	WR	132 130	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)								
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice imposable	France Périphérie (PFR) (44 quinzies A)	HT		Entreprises innovantes (44 octies)	L2		Autres entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de reconstruction de la dette (44 quinzies)	PA	
		Basin urbain à dynamiser (art 44 sexocties)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 quinzies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 septies)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (44 quinzies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH			XS		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance déduite par le report en arrière de déficit	ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		

FO

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2025

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	132 130		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	132 130	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD